

## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

### PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal d'une séance du conseil d'établissement de l'École hôtelière de la Capitale tenue au 7, rue Robert-Rumilly à Québec, le 15 novembre 2023 à 15 h 30 à la salle Jean-Avril à laquelle sont présents mesdames et messieurs :

Mathieu Bilodeau, Mario Côté, Philippe Coudroy, Sophie Denis, Christian Faure (substitut de Olivier Robichon), Isabelle Légaré, Suzanne Marcotte, Micaël Papillon, et Marie-Anick Routhier.

Susan Sylvester et Rachel Jean sont absentes.

#### 1. Mot de bienvenue

Monsieur Côté souhaite la bienvenue aux personnes présentes et demande un tour de table pour présenter les nouveaux visages. Isabelle Légaré se présente comme la nouvelle directrice adjointe par intérim, Suzanne Marcotte comme parent d'une élève de pâtisserie du terroir.

#### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur Côté fait la lecture de l'ordre du jour. Monsieur Bilodeau propose d'ajouter deux points sur les critères de sélection des directions d'école ainsi que sur de l'information concernant la grève à venir et ses impacts.

L'ordre du jour est accepté, proposé par Philippe Coudroy, appuyé par Christian Faure.

CE : 04/11-23

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### 3. Lecture et adoption du procès-verbal du 13 septembre 2023

Après la lecture, le procès-verbal est accepté sur la proposition de Micaël Papillon, appuyée par Philippe Coudroy.

CE : 05/11-23

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



**4. Suivi au procès-verbal du 13 septembre 2023**

Monsieur Bilodeau fait un suivi sur le point 14, moyens de financement. Il présente le bon document et explique les activités de financement des différents programmes.

CE : 06/11-23

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**5. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2023-2026**

**CE 23/24-01**

Le point sera reporté au prochain conseil d'établissement.

**6. Actes d'établissement 2023-2024**

**CE 23/24-02**

Le point sera reporté au prochain conseil d'établissement. Monsieur Bilodeau mentionne qu'une rencontre extraordinaire d'une quinzaine de minutes sera organisée.

**7. Bilan financier 2022-2023 et comparatif avec les années antérieures**

Monsieur Bilodeau dépose et explique le Bilan financier 2022-2023.

Monsieur Bilodeau explique que, dans le contexte actuel, le centre de services scolaire de la Capitale est en équilibre financier. L'impact au CSSC est moins grand, mais il est plus difficile pour nous. Il mentionne également que notre but est de retrouver un équilibre budgétaire. L'objectif premier est de revoir nos façons de faire pour s'assurer de réduire le déficit.

Les deux mêmes problèmes sont mis de l'avant, soit la gestion des matières premières et l'engagement du personnel de service et de soutien. Concernant le salaire des enseignants, l'enjeu est de garder nos élèves (abandon/financement). Monsieur Bilodeau explique l'enjeu de financement relatif à l'abandon des élèves versus le salaire des enseignants.

Monsieur Bilodeau nous mentionne qu'il y a beaucoup d'effort de la part du personnel et est optimiste quant à l'avenir. Micaël Papillon soulève un questionnement quant au déficit plus grand si nos ETP sont plus élevés. Monsieur Bilodeau explique que s'il y a plus d'ETP, il y a donc plus de services, mais pas assez d'élèves dans le programme de service de la restauration, ce qui nous amène à devoir engager plus de serveurs de l'externe. Beaucoup de serveurs engagés. Monsieur Bilodeau explique que les sommes engendrées sont très grandes versus les sommes octroyées.

**8. Adoption du projet éducatif**

Monsieur Bilodeau présente le projet éducatif. Il mentionne que le document découle d'un très gros travail d'équipe. Il mentionne également que lors du prochain conseil d'établissement, les statistiques du document seront plus exactes.



Monsieur Bilodeau tient à remercier Isabelle Légaré pour son travail ainsi que tout le personnel concerné. Proposé par Philippe Coudroy, appuyé par Suzanne Marcotte.

#### **9. Suivi du comité sur le rapport Marchand**

Monsieur Bilodeau mentionne que lors de la rencontre du comité du 3 novembre dernier, il y a eu un bon mouvement pour comprendre les causes. La rencontre portait sur l'explication du rapport. La prochaine rencontre se tiendra au mois de décembre.

#### **10. État des inscriptions**

Monsieur Bilodeau nous présente l'état des inscriptions et mentionne que ça se passe très bien. Effectivement, nous avons une nouvelle cohorte de cuisine qui a commencé en octobre. Pour la session d'hiver, nous avons deux groupes de cuisine à confirmer, un groupe en pâtisserie ainsi qu'une possibilité en boucherie. Il y aura également une nouvelle cohorte en cuisine du marché. Quant à l'ASP de sommellerie, nous dénombrons 28 candidats, avec cinq sur la liste d'attente.

#### **11. Soirée d'information**

Monsieur Bilodeau nous mentionne qu'il a eu un gros coup de cœur pour la soirée d'informations et qu'il y régnait une super ambiance. Nous avons dénombré 62 visiteurs qui ont démontré un intérêt à s'inscrire, pour un total de 120 visiteurs. Monsieur Bilodeau nous mentionne également que suite à cette soirée, nous avons 28 inscriptions, un record !

#### **12. Événements**

Isabelle Légaré fait la présentation du calendrier des événements. Les activités à venir sont sur la glace compte tenu de la grève imminente. Dans la mesure du possible, nous allons essayer de garder nos événements pour nos élèves.

#### **13. Dossiers internationaux :**

🌀 Stages – la sélection des candidats pour Bordeaux et Nice est faite. Il reste à approuver le voyage de conseil et vente de voyages au Mexique qui aura lieu le 16 au 29 janvier (16 élèves).

🌀 Ententes – Monsieur Bilodeau explique qu'il n'y a pas d'entente à finaliser, autre que Bordeaux et Nice.

#### **14. Autres sujets**

- Critères de sélection de la direction : Monsieur Bilodeau présente la lettre envoyée à Monsieur Côté concernant les critères de sélection des directions. Proposé par Philippe Coudroy, appuyé par Suzanne Marcotte.



- Grève : Monsieur Bilodeau explique les enjeux de la grève pour le personnel, les élèves, le SAE, etc. Les cours seront suspendus à partir du 21 novembre pour une période indéterminée. Il explique que, si les cours sont suspendus quelques jours, nous serons capables de réorganiser les compétences. Par contre, si la grève devait se prolonger plus longtemps, il serait plus difficile de réorganiser les cours.

Il mentionne également que nous n'avons pas plus d'informations sur la grève. Plus elle sera longue et plus il y aura d'impacts. Nous parlerons de l'impact de la grève au prochain conseil d'établissement.

**15. Levée de l'assemblée**

La rencontre est levée à 17 h.

**Mathieu Bilodeau**

Directeur

**Marie-Anick Routhier**

Secrétaire du conseil d'établissement